

Thème : Actualité du droit des affaires

Date : Vendredi 15 décembre 2023 de 9h30 à 17h

Lieu : La Rochelle

Pré-requis être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau : 2**

Objectifs :

- *Présentation des grandes réformes de l'année*
- *Analyse des décisions les plus importantes*

Méthodes mobilisées :



Programme :

Actualité de la théorie générale des actes de commerce et des commerçants
Actualité du droit des sociétés
Actualité du droit des baux commerciaux
Actualité du droit de la concurrence et de la distribution
Actualité du droit bancaire
Actualité du droit des procédures collectives



Moyens pédagogiques : Power point se référant aux textes et décisions citées en soulignant les principaux apports



Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Monsieur Dominique LEGEAIS, Professeur à l'Université de Paris V

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 160€ la journée de formation (hors abonnement) et 80€ pour les avocats « jeune Barreau »

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2022 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.